

MAIRIE
DE
FONTANNES
43100



Téléphone 04.71.76.42.03
Télécopie 04.71.76.48.35
Mail : mairie.fontannes@orange.fr

Madame, Monsieur,

Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux de la Commune
de FONTANNES

A FONTANNES Le 20 Octobre 2020

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à l'Espace Philippe Vignancour (Salle Polyvalente)

Le Mardi 27 Octobre 2020 à 20 Heures.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- DETR 2021 – Isolation des bâtiments communaux
- 2- Décisions Modificatives N°1
- 3- SIVOM – Modification de la participation de la Commune
- 4- Agent administratif SIVOM - renouvellement de la convention de mise à disposition
- 5- Taxe d'aménagement
- 6- Délégations données au Maire par le conseil municipal – Modification
- 7- Emploi Service Technique – Création d'un emploi permanent : Poste Adjoint Technique Territorial
- 8- Maison paroissiale – Cession par l'Association Diocésaine du Puy au profit de la Commune
- 9- Cessions de parcelles du domaine public – Rue du Vieux Puits
- 10- Nomination d'un correspondant défense

Informations Diverses :

- Information sur l'avancement du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Information enquête publique PPRI de l'Allier et de ses affluents (Plan de Prévention du Risque Inondation)

En raison de la crise sanitaire, il est demandé à chaque Conseiller Municipal de porter un masque pendant la durée de la séance et d'apporter son propre stylo.

La salle sera installée de manière à respecter la distanciation physique de plus d'un mètre entre chaque conseiller. Du gel hydroalcoolique sera également mis à votre disposition.

L'accueil du public désirant assister à la séance du Conseil Municipal devra obligatoirement porter un masque et respecter les mesures barrières.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

M. René MARCHAUD

